

École maternelle du  
Val Cottey

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 20/02/2020**

01120 DAGNEUX



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Vellay			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentants
Directrice de l'école - Présidente : Mme Chevalier	X		
Maire : Mr Guillot-Vignot		X	
Adjointe au Maire : Mme Henriques	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Heredia	X		
Mme Bessieu	X		
Mme Bonfils	X		
Mme Gros	X		
Mme Chaudy	X		
Mme Marchand	X		
Mme Roux		X	
Mme Bertrand		X	
Un des maîtres du RASED		X	
D.D.E.N : Mme Grabda	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Barontini Stéphanie (titulaire)	X		Mme Robert Natasha
Mme Banderier kelly (titulaire)			Mme Lesguillons-Bensi Mélanie
Mme Zeghli Sonia (titulaire)	X		Mme Duporge Céline
Mme Bornarel-Mathiot Céline (titulaire)	X		
Mme Marin-Dit-Vigot Amélie (titulaire)	X		
Mme Debarre-Graizely Patricia (titulaire)	X		
Mme Sturtzer Céline (titulaire)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		X	
Médecin scolaire :		X	
Infirmier(e) scolaire :		X	
Assistante sociale :		X	
ATSEM :	X X		
Mme Veuillet Estelle			
Mme Rousset Laurence			
Enseignant ELCO :		x	
Représentants le périscolaire		X	

Procès-verbal établi le 20/02/2020

La présidente, directrice de l'école  
Nom : Mme Chevalier  
Signature

La secrétaire, (adjointe aux affaires scolaires)  
Nom : Mme Henriques  
Signature

Date : 20/02/2020  
Heure de début : 18h30

## Ordre du jour :

1. Le stage d'école
2. Les projets des classes.
3. Sécurité : bilan des exercices.
4. Santé : point sur les visites médicales.
5. Les inscriptions 2020.
6. Demandes au budget 2020.
7. Questions proposées par les parents délégués :
  - Procédure de remise des carnets de suivi
8. Prochain conseil.

### 1 - le stage d'école :

Nous avons donc toutes participé à un stage d'école lundi 27 janvier sur les compétences psycho-sociales, c'est-à-dire pour les enfants : le savoir être, le respect des autres, le bien-être à l'école, la communication.

*Définition* : Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement."

Suite à ce stage, nous allons démarrer un travail sur les émotions : l'identification de ses émotions et l'expression de ses émotions. Dans un premier temps en cette fin de période nous lisons un corpus d'albums sur les émotions. Ensuite nous identifierons plus précisément les émotions, mettrons en place des outils. Ce travail peut aider les élèves à mieux gérer leurs émotions dans le cadre de la collectivité.

### 2. les projets de classe :

Pour les projets concernant tous les enfants de l'école, il s'agit du spectacle de Noël et de la venue d'une conteuse en avril. Le coût de ces 2 journées est intégralement pris en charge financièrement par le sou des écoles que nous remercions vivement au nom de tous les élèves de l'école.

Ensuite les autres projets différenciés selon les classes sont financés à la fois par les familles, par le sou des écoles et la mairie. Ils se situent dans le thème de l'année : le développement durable.

Chaque enseignante va vous dire ce qui est prévu :

### PS Mmes Heredia et Roux :

- Sortie au parc de Miribel à l'Iloz pour des activités sur la nature et les sens.
- Intervention éventuelle en poterie en cours d'élaboration

### PS/MS Mme Gros

- Sortie au parc avec la classe de PS
- Atelier poterie en cours d'élaboration

### MS Mme Bessieu

- Sortie au parc de Miribel pour une intervention sur la nature (mini jardin écologique)
- Conte musical et ateliers le 23 janvier : les enfants ont assisté à un spectacle musical dans lequel des extraits musicaux leur ont été présentés (casse-noisette, l'arlésienne le carnaval des animaux etc). Les classes ont eu un atelier musical et ont fait un spectacle devant les deux autres classes.

### GS Mme Marchand

- Sortie au parc au parc de Miribel pour une animation sur la nature (les insectes et l'eau)

### MS/GS Mme Chaudy

- Visite d'un rucher (à Chatillon sur Chalaronne)

### GS Mme Bonfils

- Visite d'un rucher (à Chatillon sur Chalaronne)
- Conte musical et ateliers le 23 janvier

### PS Mmes Bertrand et Chevalier

- Conte musical et ateliers le 23 janvier
- Ateliers poterie en mai
- Sortie à la ferme en juin

La chorale proposera deux représentations en juin, avec des chansons sur le thème du développement durable. Pour les micros, il y a du matériel disponible en élémentaire qui doit être testé. Si cela n'est pas satisfaisant, nous pourrions emprunter du matériel à la mairie.

### 3- point sécurité :

Les exercices sont communs avec une partie de l'école élémentaire car nous sommes dans les mêmes locaux.

Un exercice incendie prévu le 18 février a été annulé du fait de l'absence de Mme Aubert et sera fait dès la rentrée.

Un exercice Intrusion a été réalisé le 26 novembre en présence du policier municipal et du responsable sécurité de la mairie M. Chevalier. Le nouveau signal fonctionne mais il reste un problème de niveau sonore à régler. De plus certaines sirènes ont dysfonctionné. Le confinement (portes fermées à clé, stores baissés, élèves cachés et silencieux) a été respecté, les enfants sont restés silencieux. Les enseignantes avaient réalisé des entraînements suite à la lecture de l'histoire du loup et des 7 chevreaux.

### 4. Point Santé :

Les élèves de PS ont eu une visite pour contrôler leur vue avec une orthoptiste.

Les élèves de moyenne section auront un bilan de santé avec une infirmière puéricultrice (dates les 19, 20 et 27 mars et les 3, 9 et 16 avril)

Il n'y a plus de visite systématique en GS mais le médecin scolaire voit les élèves sur lesquels nous souhaitons un avis médical (12 demandes pour cette année).

Notons que 4 enfants de GS ont travaillé avec l'enseignante du Rased sur la construction du nombre.

#### 5- les inscriptions rentrée 2020 :

Les inscriptions administratives sont faites en mairie, il y aura 2 permanences les jeudi 26 mars 13h30-18h et le samedi 28 mars 9h-12h. Pour les parents qui ne sont pas disponibles à ces dates, il peut y avoir des rendez-vous à d'autres moments. Des affiches seront mises sur les panneaux municipaux et dans le journal.

Ensuite la confirmation et validation de l'inscription sera faite par les parents à la réunion de la maternelle le jeudi 14 mai à 18h (en élémentaire mardi 12 mai) ce qui permettra d'admettre l'enfant.

Question des parents : les inscriptions l'an dernier ont-elles eu lieu au mois de mars. ?

Réponse de Mme Chevalier : la majorité des inscriptions ont eu lieu en mars, peu d'inscriptions supplémentaires par la suite.

Dérogations : commission en mai-juin. Motifs accordés : frères et sœurs sur l'école, motifs médicaux, être contribuable sur Dagneux.

#### 6. budget 2020 :

Demande de ventilateurs supplémentaires, d'écrans qui se baissent pour toutes les classes (pour une meilleure utilisation des vidéoprojecteurs), de renouvellement de vélos pour la cour, d'un complément pour la structure de gymnastique, réparation de la surface rouge de la cour, des meubles de classe.

Mme Henriques évoque le bac à sable. Il faudra avoir une réflexion autour de cet espace. En normes d'hygiène, c'est compliqué. Les agents l'entretiennent régulièrement.

Mme Henriques remercie pour le côté « raisonnable » des demandes conformément à ce qui avait été évoqué au premier conseil pour le financement de la maternelle de Saint-Louis.

#### 7. Questions des parents :

✓ Remise de carnets de suivi : la parole est donnée à chaque enseignante sur les modalités dans sa classe. Les enseignantes les rendront pendant les vacances d'hiver ou viennent de les remettre aux familles.

✓ Dérogations accordées : des dérogations auraient été refusées. Peut-on accorder plus de dérogations pour éviter une fermeture de classe ?

Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires : des dérogations sont accordées selon certains critères. Des dérogations sont accordées pour Montluel. Les motifs pour garde de nourrice ne sont pas acceptés à Dagneux. Montluel les accepte.

✓ Où en est-on par rapport à la une pièce fraîche dans l'école ?

Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires : En cours de projet. Elle sera présentée au budget en avril 2020.

- ✓ Où en est-on de la végétalisation de la cour ?

Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires : réflexion en cours, le projet est global.

- ✓ Cantine et périscolaire devenant des services communaux ?

Réponse de l'adjointe aux affaires scolaires : Cette question ne relève pas du conseil d'école. Elle peut être évoquée dans un autre cadre, dont celui de l'assemblée générale de l'association du Val Cottey, où peu de parents sont venus. Des réunions ont été proposées à l'association des parents d'élèves, mais cela ne s'est pas fait.

Mme Henriques rappelle le fonctionnement : La mairie délègue la prestation en signant une convention d'objectifs qu'elle impose à l'association des enfants du Val Cottey. Cette convention peut être modifiée si besoin et après étude. La mairie verse une subvention de 100 000 euros à l'association, est souvent en contact avec la directrice de l'association et les accompagne pour faire face à certaines difficultés.

Il n'est pas envisagé que la cantine et le périscolaire deviennent un service communal, très difficile à piloter.

#### 8. prochain conseil :

La date du prochain conseil d'école est fixée au lundi 8 juin à 18h30.

Je vous propose de clôturer ce conseil par un petit moment convivial offert par les parents d'élèves que nous remercions.

20/02/20      heure de fin : 19h30